

RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LASALLE

Membres du conseil d'arrondissement, Mesdames, Messieurs,

Conformément à l'article 144.7 de la Charte de la Ville de Montréal, je vous présente un rapport sur la situation financière de l'arrondissement de LaSalle et dépose une liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$, ainsi que ceux de 2 000 \$ et plus avec un même cocontractant, lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$.

Je vous parlerai des états financiers 2006 et dresserai un court bilan de nos prévisions de réalisation du programme triennal d'immobilisations pour l'année en cours. Je vous présenterai également une prévision préalable à la mise en application du budget 2007, ainsi que l'état d'avancement du budget 2008.

ÉTATS FINANCIERS 2006

Lors de la constitution du budget 2006, nous avons choisi de ne pas reporter sur les contribuables laSallois le fardeau de diverses augmentations dont celles du coût de la vie, des contrats de déneigement et des ordures ménagères et des salaires prévus aux conventions collectives, tout en maintenant les services de proximité. Nous voulions laisser profiter nos citoyens d'une baisse importante de 5,5 % de leurs charges fiscales. Pour y arriver, nous avons dû piger près de 1,9 M\$ dans nos surplus. Nous avons toutefois indiqué qu'étant donné l'importance des sommes en jeu, un redressement serait nécessaire en 2007.

Le budget 2006 prévoyait des dépenses de 36 186 900 \$, alors que celui des revenus non fiscaux était de 1 669 500 \$, pour une dotation nette de 34 517 400 \$.

Les dépenses réelles furent de 38 763 100 \$ pour un écart défavorable de 108 200 \$ après une affectation des surplus de l'ordre de 1 886 700 \$. Les revenus de l'arrondissement ont été supérieurs de 144 900 \$, ce qui a généré un surplus total brut de 36 700 \$ pour l'arrondissement.

En addition, 292 800 \$ ont été reçus pour couvrir la subvention de livres, l'harmonisation des emplois, un ajustement des opérations du site des neiges usées, la vente de terrains et une participation à l'équilibre budgétaire. Nous avons ainsi conclu l'exercice 2006 avec un surplus net de 329 500 \$.

Des projets spéciaux totalisant 99 212 \$ ont fait l'objet d'affectation des surplus cumulés, dont l'aménagement du parc Lefebvre et l'achat de mobilier urbain et d'abribus.

LES INDICATIONS PRÉLIMINAIRES SUR LES ÉTATS FINANCIERS 2007

La Ville de Montréal a gelé la dotation 2007 des arrondissements au même niveau qu'en 2006, ce qui signifiait pour LaSalle une somme de 36 186 900 \$.

Après avoir dressé le bilan de toutes les augmentations et besoins additionnels auxquels il devait faire face en 2007, l'arrondissement a été confronté à un manque à gagner de 6 M\$. Ce manque à gagner se répartissait comme suit : 1 032 900 \$ pour le rétablissement du budget des infrastructures, 1 654 000 \$ pour des demandes récurrentes de services de proximité essentiels, dont les améliorations apportées à l'enlèvement de la neige et à la propreté, l'enlèvement de graffitis, la plantation d'arbres et la sécurité urbaine, augmentation de 653 000 \$ du contrat de neige, de 966 100 \$ du contrat des ordures, une somme de 678 200 \$ pour divers dossiers, dont l'émondage des arbres et l'entretien des feux de circulation et des piscines, une augmentation de 516 200 \$ pour l'énergie et les matières premières, 328 700 \$ pour les ressources humaines et 170 200 \$ pour du marquage au sol et divers dossiers d'entretien. En plus de ces 6 millions \$, il y avait des dépenses que nous reportions depuis quelques années et qui ne pouvaient plus l'être, soit celles liées à l'entretien de notre patrimoine bâti et de nos infrastructures.

Les 350 000 \$ investis annuellement pour l'entretien de notre parc immobilier, que nous prenions à même notre dotation, ne suffisaient plus. Nous devons hausser ce montant à 1 million \$ pour éviter la désuétude accélérée de nos bâtiments. L'écart de 650 000 \$ était donc à combler.

LaSalle investissait traditionnellement 1,2 million \$ par année dans le maintien des rues et trottoirs, mais cette somme avait été amputée au fil des ans. Aujourd'hui, le diagnostic de l'état de nos rues et trottoirs est clair : les sommes investies ne sont plus suffisantes. Presque toutes nos rues ont été construites dans les années 50 et 60 et, contrairement aux quelques rues des trois vieux quartiers auxquelles nous nous attaquons depuis quelques années, les rues de LaSalle auront besoin de travaux toutes en même temps. Donc, en plus de consacrer 1 032 900 \$ du 6 M\$ pour réaliser divers travaux de voirie, nous avons également prévu 1,5 M\$ additionnel, strictement réservé à la réfection des rues. Tous des investissements importants pour notre avenir.

Pour financer l'ensemble de ces augmentations et besoins, trois taxes locales, entièrement investies à LaSalle, ont été perçues.



Le budget des dépenses de l'arrondissement en 2007 totalise donc 44 336 900 \$, tandis que celui des revenus non fiscaux représente 1 588 500 \$. En plus de son budget, le conseil d'arrondissement a affecté 2 150 000 \$ à des projets spéciaux, pris à même les surplus. Ces sommes ont été allouées à la réfection des rues et des trottoirs, à la circulation, aux réseaux d'égout et d'aqueduc et à l'entretien de nos bâtiments.

En cours d'année, LaSalle a vu son budget révisé à la hausse de 621 600 \$ pour absorber l'augmentation des coûts d'enfouissement des déchets.

LaSalle a aussi obtenu 156 560 \$ du fonds de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale pour soutenir des projets comme l'unité d'intervention « la Van », la fête interculturelle et le basket-ball estival et scolaire. LaSalle recevra 61 100 \$ pour le programme de lutte aux gangs de rue ainsi que 12 500 \$ pour le programme montréalais d'action citoyenne en sécurité urbaine.

L'arrondissement a dépensé les sommes autorisées pour aménager le parc riverain du pôle de l'Aqueduc, soit 312 908 \$, dont 156 454 \$ provenaient de la Communauté métropolitaine de Montréal.

L'arrondissement prévoit respecter ses engagements quant au budget de ses revenus et au budget de ses dépenses pour l'année 2007.

LE PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS (PTI) 2007-2008-2009

En 2007, LaSalle a injecté des sommes importantes dans la réfection des rues et dans la reconstruction de trottoirs et de regards, soit 1 250 000 \$, à même le PTI, plus 1 500 000 \$ provenant du budget d'opération et 800 000 \$ provenant des surplus.

Au PTI 2007, 1 M\$ a été engagé pour refaire les approches du pont Latour, un des nombreux projets de « LaSalle en chantier », et 750 000 \$ pour le renouvellement du matériel roulant.

Le PTI 2007 prévoit aussi 456 000 \$ pour la réfection de parcs et espaces verts, 400 000 \$ pour l'éclairage de rues ainsi que 150 000 \$ pour la mise à niveau du système informatique.

L'ORIENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET 2008

En ce qui a trait aux prévisions budgétaires pour l'année 2008, elles sont actuellement en préparation. Les membres du conseil d'arrondissement et l'équipe de direction y travaillent. Le résultat final de la préparation du budget 2008 vous sera présenté avant la fin du mois d'octobre, lors d'une assemblée du conseil d'arrondissement qui portera sur le budget 2008 et le programme triennal d'immobilisations 2008-2009-2010.

LE PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2008-2009-2010

Le programme triennal d'immobilisations 2008-2009-2010 sera présenté lors du discours du budget. Il constituera une indication des divers projets qui pourraient être entrepris au cours des années à venir. Il sera donc une synthèse de la vision d'avenir et de l'évolution que les membres du conseil souhaitent insuffler à notre arrondissement pour la qualité de vie des LaSalloises et des LaSallois.

Présenté le 20 août 2007 par

Manon Barbe,
maire de l'arrondissement de LaSalle

